

Des parabènes présents dans 400 médicaments

| 23.05.11 | 11h39



Environ 400 spécialités pharmaceutiques – certaines utilisées de façon très courante – contiennent des parabènes, ces conservateurs dont la toxicité et les effets cancérigènes font l'objet de débats scientifiques et dont l'Assemblée nationale a voté l'interdiction le 3 mai. [La liste, établie par Le Monde](#), comprend aussi bien des dentifrices que des médicaments utilisés en chimiothérapie anticancéreuse.

Parmi les produits les plus courants listés : de nombreux cosmétiques pour bébé ; des crèmes comme la Biafine ; de nombreux sirops contre la toux (Clarix, Codotussyl, Drill, Hexapneumine, Humex, Pectosan, Rhinathiol) ; des pansements gastriques (Maalox, Gaviscon) ; des traitements des troubles du transit intestinal (Motilium) ou des nausées et vomissements (Primpéran) ; les formes en suspension buvable de médicaments cardiovasculaires (Cozaar, Vastarel) ou antibiotiques (Josacine, Zinnat) ; des médicaments contre la douleur et la fièvre (formes génériques d'ibuprofène et de paracétamol) ; les traitements de l'asthénie (Sargenor) ; sans oublier les formes génériques de ces médicaments.

Les parabènes sont présents dans des milliers de produits cosmétiques, alimentaires et dans des médicaments afin d'éviter le développement de champignons et de micro-organismes qui pourraient être nocifs pour l'homme. Les conservateurs ont également pour objectif d'empêcher la dégradation du médicament et la baisse de son efficacité, voire d'éviter sa nocivité.

Le 3 mai, les députés avaient créé la surprise en adoptant, contre l'avis du gouvernement, la proposition de loi de Yann Lachaud (Nouveau Centre, Gard) visant à interdire l'utilisation des phtalates, des parabènes et d'alkylphénols, trois catégories de perturbateurs endocriniens.

Le texte doit encore être voté par le Sénat, mais l'inquiétude règne dans les secteurs industriels concernés, qui se verraient obligés, en cas d'adoption définitive, de trouver des substances de remplacement.

Une étude de toxicologie, menée par l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps) avec le concours de plusieurs laboratoires pharmaceutiques, est en cours. *"Les 400 spécialités pharmaceutiques contenant des parabènes, sous forme méthyle ou propyle, concernent environ 80 firmes titulaires d'autorisations de mise sur le marché"*, estime Vincent Gazin, responsable de l'unité de toxicologie clinique de l'Afssaps et pilote de l'étude en cours, dont les résultats sont attendus pour novembre.

EFFETS TOXIQUES

L'Afssaps s'est penchée sur la question des parabènes dès 2004, notamment à la suite de la publication d'une étude britannique. Une chercheuse de l'université de Reading, Philippa Darbre, et ses collègues avaient retrouvé des

parabènes intacts dans des tumeurs du sein, en particulier du parabène de méthyle. *"Cela démontre qu'au moins une partie des parabènes présents dans les cosmétiques, l'alimentation et les produits pharmaceutiques peut être absorbée et retenue dans les tissus du corps humains"* sans être transformée, estimaient les auteurs.

Ils précisaient cependant que les études menées jusque-là n'avaient pu déterminer la source et le chemin emprunté par les parabènes retrouvés dans des tissus humains. En revanche, ils évoquaient l'hypothèse d'un effet favorisant le développement de cancers par le biais de l'action proche des oestrogènes qu'exercent les parabènes, décrite depuis 1998.

L'étude de Mme Darbre a fait l'objet de critiques, mais l'Afssaps a préféré engager une évaluation de la sécurité d'emploi des parabènes en constituant un groupe d'experts ad hoc dès juin 2004. Le Bulletin des vigilances de l'Afssaps, daté de juin 2005, indiquait que les experts avaient conclu que les parabènes *"sont peu toxiques et bien tolérés, bien que des réactions allergiques puissent survenir chez certaines personnes"*.

Néanmoins, le groupe de scientifiques avait relevé que des études avaient *"établi que ces conservateurs pourraient être à l'origine d'une faible perturbation du système endocrinien"*. Ils précisaient que les données disponibles ne permettaient pas de *"caractériser ni de quantifier le risque, notamment cancérigène, qui pourrait être associé à la perturbation endocrinienne"*.

Les experts soulignaient cependant la mise en évidence d'effets toxiques sur la reproduction chez le jeune rat, par une équipe japonaise, ajoutant que ces études *"suggèrent un risque potentiel pour la fertilité masculine"*, observé avec le parabène de propyle mais pas avec la forme méthyle.

"L'évaluation de 2004 avait laissé des zones d'ombre et l'étude japonaise montrant une altération de la fertilité chez le jeune rat présentait des insuffisances. Nous avons donc décidé de refaire une étude chez le jeune rat avec le parabène de propyle", explique M. Gazin. Six laboratoires pharmaceutiques sont parties prenantes de cette investigation, dont le coup d'envoi a été donné en avril 2010.

Reste que si, à eux seuls, les parabènes n'étaient pas à même de perturber significativement le système hormonal, la question resterait posée d'un effet cumulatif avec des expositions à d'autres perturbateurs endocriniens.

Paul Benkimoun

Article paru dans l'édition du 24.05.11

© Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Mentions légales | Qui sommes-nous ? | Charte groupe | Index | Aide et contact

Journal d'information en ligne, Le Monde.fr offre à ses visiteurs un panorama complet de **l'actualité**. Découvrez chaque jour toute l'**info** en direct (de la politique à l'économie en passant par le sport et la météo) sur Le Monde.fr, le site de news leader de la presse française en ligne.